

PV de la réunion de la Commission Technique

Date: 20.05.2015

Lieu: Hôtel al Ponte, Wangen an der Aare

Heure: 14:00

Sont présents: R. von Niederhäusern (Président SSDS), C. Meier (Comité SSDS), T. Oettli (SeR), M. Rella (NW), J. Beeli (Juge), A. Stern (GR), B. Ducrey (Le), N. di Natale (PR), B. Schmucki (ZS), ??? (OS), E. Passeraub (Wa), R. Hug (BE-FR)

Excusé: A. Schiess (OS) > représenté par son remplaçant.

Pas excusé: M. Wild (WY)

0. Bienvenue

Comme Ruedi a été élu président de la SSDS, deux nouvelles personnes représenteront le Groupement Bern-Fribourg à la CT respectivement en tant que représentant et comme remplaçant: Roland Hug et Simon Strahm

1. Pv de la dernière CT

Le PV du 06.02.2015 est accepté à l'unanimité.

2. Désignation d'un rédacteur pour le PV et d'un Président pour la réunion du jour:

Tenue du PV: R. Hug, Président: R. von Niederhäusern

3. Election du nouveau président de la CT

Président: M. Rella > Merci Marco, qui se met à la disposition de la CT pour cette tâche à condition que quelqu'un le seconde pour les traductions. **Vice président** : A. Schiess > selon le PV du 27.4.13, cette élection doit encore être confirmée à la prochaine assemblée de la CT.

4. Discussion au sujet du partage des compétences et de la collaboration entre le Comité et la CT

Afin que le partage d'informations et le synchronisation entre la CT et le Comité soit optimisée, le point f) doit être respecté : « Au moins un membre du comité doit assister à la réunion de la CT. Ce membre du comité ne doit pas dans le même temps représenter son propre groupement régional. »

La CT est d'avis qu'une meilleure coordination centrale devrait être mise en place pour les cours de formation. Actuellement, cette coordination n'est pas clairement définie. La SSDS devrait faire un effort pour que son image se distancie de la formation pour le sport pour se rapprocher d'une formation utilitaire pour l'agriculture. Cependant, la demande concernant les cours pour des agriculteurs est assez difficile à évaluer. Selon les régions, il y a plus ou moins de demandes, et parfois des cours sont annulés faute de participants.

Les points suivants sont encore discutés :

- **R. von Niederhäusern:** Ecrit à tous les présidents des groupements régionaux pour demander des offres concrètes pour les cours d'hivers.
- La coordination des offres, calendrier et annonces sera supervisée par la commission technique via les délégués en charge de la partie « chiens de troupeau dans le domaine pratique », soit Tom et Nathalie. Le dossier « Agridea » est supervisé par A.Schiess, décision qui sera encore confirmée à la prochaine réunion de la CT.

5. Discussion concernant la collaboration SSDS-WSCS

La CT est d'avis qu'aucuns changements liés à l'affiliation à l'ISDS ne doivent en rien affecter les statuts ou les règlements de la SSDS.

R. von Niederhäusern: Demande à l'ISDS de confirmer quelles sont leurs exigences au niveau d'une éventuelle modification concernant :

- l'acceptation de nos statuts et règlements par l'ISDS qui s'appliquera par conséquent à tous les membres SSDS.

- Les épreuves de travail pour lesquelles la SSDS doit accepter des membres ISDS qui ne font pas partie de la SSDS

Concernant la collaboration entre la SSDS et le WSCS, Ruedi essaiera d'obtenir de la part de Urs des éclaircissements écrits sur les intentions et les attentes du WSCS. La SSDS n'accordera que ce qui sera expressément exigé par l'ISDS.

D'éventuels changements, souhaits des membres du WSCS qui sont aussi membres de la SSDS devront être exprimés par la voie habituelle des requêtes dans le processus normal de la SSDS.

6. ISDS discussion

Concernant les différentes variantes examinées préalablement sont retenues les suivantes :

Pour les résidents suisses, une adhésion à l'ISDS ne peut plus se faire que par l'intermédiaire de la SSDS (Remarque : Les exceptions admises par l'ISDS ne sont pas de la responsabilité de la SSDS)

- La gestion des membre est dirigée de manière centralisée en Suisse
- Toutes les questions relatives à l'élevage seront dans un premier temps réglées directement par l'ISDS sans l'intermédiaire de la SSDS, selon les règles de l'ISDS.

R. von Niederhäusern: Clarifie avec l'ISDS si à un stade ultérieur, toutes les questions d'élevage pourront être centralisées en Suisse en adaptant le règlement,

et de quelle manière la SSDS sera rétribuée, par une adaptation des tarifs ou l'encaissement de frais de bureau.

7. Discussion au sujet de la protection des animaux.

La CT est d'avis qu'une solution globale devrait être trouvée au niveau suisse pour les exigences liées à la protection des animaux. Ceci en collaboration avec les services vétérinaires.

R. von Niederhäusern: Clarifie avec ses contacts quels sont les premiers pas à effectuer pour aller dans ce sens.

Proposition

a.) GR Nord-Est –Secrétaire du juge

La proposition est acceptée par 7 voix contre 4.

8. Nouvelles propositions à publier sur le site www.SSDS.ch

a.) Contrôle des moutons par un vétérinaire.

Reportée, ce thème dépendra de l'issue du point 7)

b.) Cours sur les moutons pour les débutants

Proposition retirée pour formulation trop générale. > Il existe déjà un cours SKN qui concerne la détention d'ovins. c) Contrôle des formateurs par la SSDS, Reportée, ce thème dépendra de l'issue du point 7)

9. Organe des Juges

La journée des juges aura lieu le 31.05.2015 sous la direction de Claude Lattion

10. Journée des formateurs

La journée des formateurs aura lieu le 06.06.2015 sous la direction du groupement Seerücken.

11. Programme annuel de la CT, divers

-

12. Divers

a.) L'adhésion au LID est rejetée à l'unanimité

b.) Enregistrements pour le continental : Alberto a besoin des données qui concernent les qualifiés sur le portail, Marco s'en occupe.

c.) Communications des propositions, tous les délégués sont priés de communiquer aux membres de leurs groupements respectifs la marche à suivre pour enregistrer leurs requêtes.

d.) Abnahme Trials: Einteilung erfolgt durch A. Schiess

e.) E-mails, tout le monde est instamment prié de répondre aux mails de la CT, même s'ils n'ont rien de particulier à apporter à la discussion.

13. Prochaine réunion.

Date: Mercredi 9 septembre 2015, 14 :00, Lieu : Hotel al Ponte, Wangen an der Aare

Fin de la réunion à 18:30

Rédaction du PV R.Hug, à la traduction, N.DiNat

Samedi, le 23.05.2015 / R. Hug